

Le 25 Mars 1996.

d'an mil neuf cent quatre vingt seize, le vingt cinq mars à quatorze heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur JOSEPH Maire.

Etai^{ent} présents : M. JOSEPH R - M^{me} DESRIVES H - M. BATY J -
M. MARTIN H - M. HARIAUD - M. BORDERON R - M. BOURREAU B -
M. PHELIPPEAU H

Absents excusés : M. ALLARY F - M^{me} CREPINSEK J P. M. ROSSIGNOL Y.

M. BORDERON Raymond a été élu secrétaire.

Vote du Compte Administratif 1995 - Présenté par M. le Maire, assisté de
M. LEMONIS Trésorier,

Section Fonctionnement	Depenses	: 284.725
"	Recettes	: 453.133
	Excédent	168.407

Section Investissement : Dépenses. 163.137. Reste à réaliser 25.000
 Recettes 163.137 "recouven. 8138

Excédent global à répartir : 151.546.

Le Conseil municipal, sur la proposition de Monsieur MARTIN Michel approuve à l'unanimité le compte Administratif 1995.

Vote du Budget Préliminaire 1996.

Fonctionnement : Dépenses 505.889
 Recettes 505.889 dont 112.279 pour paiement
 d'investissements.

Investissement : Dépenses 157.598 dont 10.598 Remb. d'emprunt
 37.000 Achat Matériel Informatique
 70.000 Tx Aménagement Prairie
 10.000 Plan Prévision (25.000 + 15.000)

Investissement Recettes : 157.598 dont 8138 Reste à recouven.
 112.279 Prélevement
 20.390 F.C.TVA
 18.791 D.G.E. 2^e part.

Vote à l'unanimité.

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire décide d'augmenter les quatre taxes communales uniformément.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte une augmentation de 2%.

Les taux sont ainsi portés à :

Taxe Habitation. 2,28 %
 Taxe Foncières Bâties 7,77 %
 Taxe Foncières Non Bâties 15,83 %
 Taxe Professionnelle 1,49 %.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an sus dessus, ont signé le registre les membres présents.

M. Desai
 M. Bui
 M. G. L.
 M. J.
 M. K.
 M. L.
 M. M.